Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Accompagnement vers une mobilité solidaire et durable

Porteur du projet : Association Covoiturons sur le pouce

Communes multiples – Territoire Garonne Quercy Gascogne

Subvention FEADER de 51 145,95€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 15/02/2020

Véritable frein à l'insertion et à l'emploi, **la mobilité est un enjeu fondamental pour les zones rurales. L'association « Covoiturons sur le Pouce » initiée par des collectivités développe depuis 2012 une solution de mobilité partagée : Rezo Pouce.**

Rezo Pouce est un réseau d'auto-stop organisé de proximité *qui se déploie aujourd'hui sur un périmètre national.*
Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes, en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine.
Agissant pour le désenclavement en milieu rural et la diminution des gaz à effet de serre, il s'inscrit dans le contexte plus large de l'écomobilité et de l'économie sociale et solidaire*.*
Ce dispositif est mis en œuvre depuis 2015 par la SCIC Rezo Pouce, basée à Moissac. Il a vocation à compléter l'offre de transports publics existante en permettant le covoiturage spontané sur de courtes et moyennes distances.

Cependant, les personnes en situation de précarité de mobilité ne se tournent pas spontanément vers la solution Rezo Pouce, c'est pourquoi **le projet aidé dans le cadre de ce programme LEADER a eu pour ambition de développer la pratique du covoiturage sur le territoire du PETR.**

Un ambassadeur de mobilité ou "animateur de transition" a réalisé des actions de sensibilisation pendant une durée de 2 ans (1 ETP/an) **auprès des conducteurs au covoiturage et encouragé cette pratique de mobilité partagée, sociale et solidaire.**

L'animation de transition a eu pour mission de :

- Recruter et accompagner des auto-stoppeurs *(-seuses)* et des covoitureurs *(-seuses)*,
- Promouvoir l'offre de transport sur le territoire,
- Dynamiser Rezo Pouce sur la quarantaine de communes du PETR adhérentes au dispositif,
- Identifier les relais sur lesquels s'appuyer pour développer la notoriété Rezo Pouce et donner une image positive du covoiturage,
- Former des « ambassadeurs *(-drices)* » qui mailleront le territoire, à l'image du réseau des arrêts,
- Proposer un plan d'animations dans la durée pour poursuivre la dynamique engagée.

Ce projet a aussi eu une dimension expérimentale : montée en compétence sur la mission, acquisitions de nouvelles techniques d'animations, partage et retour d'expériences...

L'animateur de transition a travaillé sur le périmètre local, identifié des relais potentiels, testé des animations.... Le travail fait, les informations réunies, les relais identifiés ont été partagés avec les communes du PETR pour encourager une dynamique.

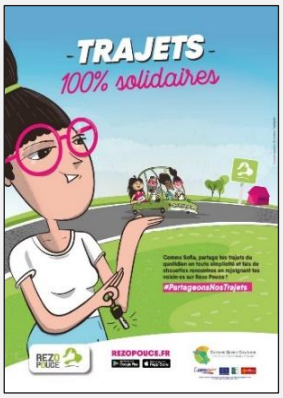

Les 6 années d'existence du Rezo mettent en lumière que pour être efficace et pour que les habitants d'un territoire s'approprient le Rezo, il est indispensable de prévoir des actions d'animation.

Ainsi, deux axes sont essentiels pour développer la communauté Rezo Pouce :
*1. **La communication** : pour faire connaître le Rezo et recruter des conducteurs,*
*2. **L'animation** : pour accompagner les personnes dans la pratique de l'auto-stop et les convaincre de l'efficacité du Rezo **(temps d'attente moyen : 6 minutes).***

La demande d'aide LEADER a porté sur les frais salariaux de l'animateur et de ses frais de déplacement.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°5 « Adapter des systèmes de mobilités et déplacements pour la population en encourageant les modes de transports alternatifs et en privilégiant les échanges selon les axes les plus fragiles » :

5.1 - Développement et promotion de l'offre de mobilité

- Actions liées à l'organisation et à la promotion de l'offre de mobilité alternative sur le territoire
- Actions d'information, sensibilisation sur l'enjeu de la mobilité et les solutions alternatives, animation territoriale permettant l'émergence de projets.

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 17/06/2021)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**106 554,08 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**51 145,95 €**
Autofinancement	55 408,13 €